

# Le député Sébastien Jumel de Blangy-sur-Bresle défend l'école inclusive

2-3 minutes

Mis en ligne le 18/02/2021 à 04:50

**Blangy-sur-Bresle. Le député Sabastien Jumel interpelle le ministre de l'Éducation nationale sur l'école inclusive.**



Le député Sébastien Jumel était venu à la rencontre des professeurs et parents d'élèves du collège du Campigny. (Photo PN)

Comme il l'avait annoncé lors de [sa rencontre avec les](#)

[professeurs et parents d'élèves du collège du Campigny](#)  
[vendredi 5 février](#), le député (PCF) Sébastien Jumel a dénoncé le mode de calcul retenu pour les estimations d'effectifs qui ne comptabilise pas les élèves en Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) et en Segpa (Section d'enseignement général et professionnel adapté), dans un courrier adressé au ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer.

### **Un coup porté à la politique d'inclusion**

Si la baisse de la dotation horaire globale est confirmée, Sébastien Jumel souligne que ce serait un coup porté à la politique d'inclusion scolaire : « Difficile en effet d'imaginer que l'intégration des élèves Ulis, mais aussi celle des élèves préorientés en Segpa, qui ont besoin d'un accompagnement soutenu, puisse progresser dans des classes trop chargées. » Et de pointer « les nombreux décrochages scolaires » que le confinement a engendrés tout en indiquant que 72 % de l'effectif scolaire qui est scolarisé dans l'établissement blangeois est issu de familles de catégories socioprofessionnelles défavorisées, contre 45 % au niveau départemental. Sébastien Jumel invite ainsi le ministre à revoir sa copie « dans l'intérêt supérieur des enfants et des besoins de ce territoire de Blangy et de la vallée de la Bresle, durement affecté par les effets de la crise sanitaire, et en cohérence avec la priorité donnée à l'école inclusive par votre ministère ».